



DÉLIBÉRATION

du 17 septembre 2024

Présents : 21 Excusés : 4 4 pouvoirs Absents : / Votants : 25 En exercice : 25	L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept septembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à Mésanger, à la Mairie, salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de Mme Nadine YOU, Maire. Étaient présents : M. Antony AURILLON, M. Bruno BENOIT, Mme Laurence BERNARD TANGUY, Mme Laura BRETAUD, M. Bruno CHICOISNE, Mme Florence DRAKE DEL CASTILLO, Mme Estelle GOIMBAUD, M. Damien GUILLON, M. Philippe JAHAN, M. Mme Isabelle LEAUTE Jérôme LECERF, M. Ludovic LEDUC, M. Frédéric LEGRAS, Mme Agnès LEMARIE, Mme Marina LUCAS, Mme Sandrine MARTINY, Mme Rosalie OUTIN, M. Fabrice PAYEN, Mme Sandrine SUTEAU, M. Philippe THIBAUDEAU, Mme Nadine YOU Étaient absents excusés : Mme Noëlle BICHON (ayant donné pouvoir à Sandrine SUTEAU), Mme Sandrine BRANCHEREAU, (ayant donné pouvoir à Fabrice PAYEN), Mme Maria COURTAY (ayant donné pouvoir à Ludovic LEDUC), Mme Türkan RENZO, (ayant donné pouvoir à Nadine YOU) Assistaient également au titre des services : Fabienne PITON, Marie LE ROUX - LARDEUX Secrétaire de séance : Philippe THIBAUDEAU Date de la convocation : 11 septembre 2024
Délibération certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de sa télétransmission en PRÉFECTURE de Nantes et de l'accusé de réception reçu, Le <u>19/09/2024</u> Publiée, le <u>19/09/24</u> Notifiée, le	URBANISME – BÂTIMENTS <i>Marché de maintenance des installations thermiques de la Commune – attribution</i>
Délibération n°24.6.5	

Madame le Maire expose aux élus qu'un marché pour la maintenance des installations thermiques de la Commune a été conclu avec l'entreprise ENGIE Home service à compter du 8 octobre 2021 pour une durée de 36 mois. Le contrat arrive donc à expiration le 7 octobre 2024.

Un dossier de consultation des entreprises a été publié le 12 juillet pour la conclusion d'un nouveau marché de maintenance des installations thermiques de la Commune. Plus particulièrement, le contrat à conclure porterait sur :

- L'entretien et le maintien en bon état de fonctionnement des installations thermiques ;
- La fourniture aux usagers des bâtiments du confort : chauffage, ventilation et rafraîchissement ;
- La recherche d'optimisation des installations et économies d'énergie.

Le marché portera sur l'ensemble des installations thermiques de la Commune et serait conclu pour une durée de 5 ans.

La date de remise des offres était fixée au 30 août 2024 à 12h. Deux offres ont été reçues. Après analyse des offres conformément au règlement de consultation (60 points pour le prix et 40 point pour la valeur technique), l'entreprise Hervé DURAND apparait comme étant la mieux disante avec une note de 88/100 (60 pour le prix / 28 pour la valeur technique) pour un montant de 14 112,37€ HT par an, soit un total de 70 561,85 € HT pour la période de 5 ans. Il est proposé de retenir cette offre.

Après avoir entendu cet exposé,

Sur proposition du Maire ;
Vu le Code de la commande publique ;
Vu l'avis de la CAO en date du 17 septembre 2024 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
à l'unanimité :

► **AUTORISE** Madame le Maire à signer le marché de maintenance des installations thermiques de la Commune avec l'entreprise Hervé DURAND Pour un montant de **70 561,85 € HT pour 5 ans, soit 14 112,37 € HT par an.**

Philippe THIBAudeau
Secrétaire de séance



Le Maire,
Nadine YOU

